



Le port obligatoire du masque dans le Baden-Württemberg à partir du 27.04.2020



Où doit-on obligatoirement porter un masque?

- Lors des achats
- Dans les transports publics (Bus, Trains, etc.)

Que peut être un masque?

- masque en tissu confectionné ou acheté, masque jetable (pas de protège-dents médical)
- un foulard/ une écharpe
- un mouchoire ou une serviette

Comment utiliser le masque?

- La bouche et le nez doivent être couverts (tirez le masque du nez vers le menton)
- Si le masque est humide, utilisez un nouveau
- Lavez régulièrement le masque à une température minimum de 60 degrés
- Pendant le port du masque, évitez de le toucher et de le bouger
- Lavez-vous soigneusement les mains avec du savon après avoir retiré le masque (au moins 20 à 30 secondes)
- Même avec un masque, la distance de sécurité d'au moins 1,5 m des autres personnes doit être maintenue.

**Merci de respecter les règles. Nous voulons que vous restiez en bonne santé!
Les règles sont strictement contrôlées.**

Etat: 22.04.2020